



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET EVALUATION TERRES NOURRICIERES

LE CFSI

Créé en 1960 suite à l'appel de la FAO pour lutter contre la faim, le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI¹) intervient sur deux thématiques majeures : la promotion d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et le renforcement des sociétés civiles.

Reconnu d'utilité publique, le CFSI rassemble 24 organisations membres (associations issues de la société civile ou représentant des collectivités territoriales, syndicats). Depuis sa création en 1960, il sensibilise et mobilise l'opinion publique pour la défense du droit à l'alimentation et la lutte contre les inégalités. En tant que plateforme pluri-acteurs, il fédère les organisations autour de valeurs communes en faveur des droits humains et contre les inégalités, finance les actions de coopération, de sensibilisation et de plaidoyer, propose des espaces d'échanges, de réflexion et de production de connaissances à partir de l'expérience de terrain.

TERRES NOURRICIERES - LE PROGRAMME A EVALUER

Le programme Terres Nourricières est cofinancé par l'Agence Française de Développement depuis 2013. Il s'inscrit dans la ligne « structuration du milieu associatif » (SMA). Le budget triennal de la troisième phase (10/2019 – 06/2023) est de 4 millions d'Euros co-financé par l'AFD, le CFSI (donateurs), des bailleurs privés (dont la Fondation de France partenaire d'un des volets du programmes) et les partenaires impliqués dans les initiatives mis en œuvre.

Le programme a pour finalité de contribuer à la structuration du milieu associatif engagé sur les enjeux agricoles et alimentaires. Il articule trois modes d'action :

- soutien aux innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest incluant des actions de capitalisation dans le cadre du programme de promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao) ;
- plaidoyer auprès des responsables politiques et économiques français en faveur d'un développement des filières ouest-africaines ;
- sensibilisation des citoyens afin qu'ils adoptent des comportements favorables à des systèmes alimentaires durables en Afrique de l'Ouest.

La phase actuelle privilégie comme axes thématiques le consommateur local et les systèmes alimentaires territorialisés. Son objectif global concerne le renforcement des réseaux français et ouest-africains engagés dans la réalisation du droit à l'alimentation et des ODD, à travers notamment la promotion d'une alimentation produite localement dans les pays du Sud, dans le respect de l'environnement et de conditions de travail décentes. Cette troisième phase vise plus spécifiquement à :

¹ www.cfsi.asso.fr



- 1) renforcer la capacité des réseaux et des organisations en Afrique de l'Ouest pour qu'ils participent à la mise en place de systèmes alimentaires territorialisés durables et s'inscrivent dans des dynamiques de changement d'échelle du consommateur local (programme Pafao) ;
- 2) renforcer la capacité des réseaux et des organisations en France en appui à ces initiatives ouest-africaines pour influencer les politiques françaises et européennes, sensibiliser et mobiliser les citoyens et (futurs) professionnels agricoles aux enjeux agricoles et alimentaires (ALIMENT**TERRE**) et renforcer les synergies entre des organisations de solidarité internationale et des acteurs de la transition agricole et alimentaire ;
- 3) renforcer les synergies entre les réseaux français et ouest africains mobilisés en faveur du consommateur local comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation à travers une « mutuelle de connaissances » afin de produire et diffuser des connaissances adaptées aux cibles et structurer les réseaux français et ouest africains pour soutenir le développement de la filière Lait local en Afrique de l'Ouest.

L'ÉVALUATION

Objet de l'évaluation

L'évaluation comprendra à la fois une analyse rétrospective et un volet prospectif. Elle doit contribuer à formaliser les apprentissages de cette nouvelle phase, valoriser les résultats des différentes activités et les effets du programme sur la structuration des réseaux et formuler des recommandations pour la suite du programme.

Suivi de l'évaluation

Un comité de pilotage sera mis en place, composé de l'équipe salariée du CFSI, de membres du CFSI, du comité stratégique Terres nourricières, ainsi que de représentants des partenaires impliqués dans le projet (réseau ALIMENT**TERRE**, Pafao, de plaidoyer, Fondation de France).

Processus

Il est attendu du ou des évaluateurs retenu (s) / évaluatrices retenues :

- une note de cadrage rédigée sur la base de la documentation existante et le cas échéant d'un entretien avec des membres du comité de pilotage de l'évaluation. Cette note de cadrage détaillera sa compréhension de la mission et la méthodologie proposée. Elle sera présentée au comité de suivi pour validation ;
- des entretiens et / ou des ateliers avec les membres du CFSI, certains de leurs partenaires internationaux, des personnes ressources du programme, des partenaires du programme en France (bailleurs actuels et potentiels, think tank, centres de formation, réseaux pluri-acteurs etc.).
- un rapport provisoire, qui fera l'objet d'un échange avec le comité de pilotage de l'évaluation puis un rapport final. Le rapport final sera présenté aux membres du CFSI lors d'un temps d'échange dédié.

PROFILS RECHERCHES POUR CETTE MISSION

Le CFSI recrute une équipe de consultants ou consultantes réunissant ensemble les compétences et expériences suivantes :

- évaluation de programmes ;

- connaissance avérée des démarches de structuration de réseaux et renforcement de capacités, notamment du panorama associatif français
- connaissance des démarches d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale, de plaidoyer ;
- très bonne connaissance des enjeux agricoles et alimentaires en France et à l'international, en particulier en Afrique de l'Ouest, et des différents acteurs et réseaux ;
- très bonne connaissance des contextes sociopolitiques français et ouest-africains ;
- rigueur méthodologique adaptée à la compréhension de programmes complexes à acteurs multiples. Cela suppose notamment de ne pas confondre le niveau du programme lui-même (qui fait l'objet de la présente évaluation) avec le niveau des projets soutenus par le programme.

Pour des raisons évidentes d'indépendance et d'externalité de l'exercice d'évaluation, les personnes adhérentes ou salariées d'organisations parties prenantes du programme ne peuvent pas concourir à cet appel.

L'évaluation se déroule en France et suppose la présence sur place du ou des consultants / consultantes.

CALENDRIER GLOBAL DE L'ÉVALUATION

CALENDRIER	REALISATION
13 septembre 2022	Lancement Appel à Manifestation d'intérêt
3 octobre 2022	Réception des manifestations d'intérêt
10 octobre 2022	Lancement appel d'offre auprès des consultants présélectionnés
7 novembre 2022	Réception des offres
au plus tard 30 novembre de décembre à mars 2023	Sélection de l'offre finale
semaine du 2 janvier 2023	Evaluation
Début mars 2023	Présentation de la note de cadrage au comité de suivi
Fin mars 2023	Restitution et remise du rapport intermédiaire
11 avril 2023	Restitution finale aux membres du CFSI
	Remise du rapport final

Les dates indiquées ci-dessous ne sont pas flexibles compte tenu du calendrier du dépôt d'un dossier triennal à l'AFD qui devra intervenir au plus tard le 30 avril 2023.

BUDGET

Le budget global de l'évaluation est de 46 000 euros TTC correspondant à environ 75 jours de consultation. Peut-être également prévue une prise en charge de frais de déplacements (France, Afrique - déplacement dans un à trois pays, Burkina Faso, Bénin, Togo pour rencontrer les

responsables des réseaux impliqués dans les dispositifs) et de per diem sur justificatifs et dans la limite de 4 000 euros TTC.

DOCUMENTS ATTENDUS POUR L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Les consultants / consultantes enverront :

- le CV du consultant ou de la consultante chef de mission – l'envoi du CV de l'autre ou des autres consultants / consultantes est encouragée ;
- une note d'une page expliquant les motivations pour cette mission

La proposition est à envoyer par mail à Anne-Françoise Taisne info@cfsi.asso.fr au plus tard **le 3 octobre 2022**.

Annexe 1 : note de transparence du programme Terres nourricières

Nom du projet - Libellé court :	<i>Terres nourricières 2019-2022</i>
Nom du projet - Libellé long :	Renforcer les réseaux français et ouest-africains pour contribuer à la réalisation du droit à l'alimentation et des ODD, à travers notamment la promotion du consommateur local en Afrique de l'Ouest
Lieu d'intervention	France et Afrique de l'Ouest
Type de projet	Projet Intérêt Général
Thématique(s)	SMA

Principaux partenaires du projet	<p>42 partenaires dont 16 membres du CFSI ayant signé une déclaration de partenariat (10 de ces partenaires au titre de la mise en œuvre de projets du fonds Pafao de soutien aux innovations locales et paysannes, sélectionnés lors de l'appel 2019 et placés sur liste d'attente, qui seront conventionnés en 2020).</p> <p>Partenaires pour le développement des innovations locales et paysannes : Fondation de France, Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (Roppa)</p> <p>Partenaire pour la sensibilisation : l'enseignement agricole français</p>
---	--

Résumé du projet : Terres nourricières renforce les réseaux actifs en France et en Afrique de l'Ouest, afin de promouvoir le consommateur local comme moyen privilégié de réalisation du droit à l'alimentation. Il articule trois modes d'action : soutien aux innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest, plaidoyer auprès des responsables politiques et économiques français en faveur d'un développement des filières ouest-africaines et sensibilisation des citoyens afin qu'ils adoptent des comportements favorables à des systèmes alimentaires durables en Afrique de l'Ouest.

Objectif global : renforcer les réseaux français et ouest-africains pour contribuer à la réalisation du droit à l'alimentation et des ODD, à travers notamment la promotion d'une alimentation produite localement dans les pays du Sud, dans le respect de l'environnement et de conditions de travail décentes.

Indicateur(s) d'impact du projet : des coopérations structurées entre réseaux français et ouest-africains, au service du consommateur local. L'approche SMA au service de la réalisation du droit à l'alimentation renforcera la capacité des réseaux et organisations à :

- œuvrer à la mise en place en Afrique de l'Ouest de systèmes alimentaires territorialisés durables et s'inscrire dans des dynamiques de changement d'échelle du consommateur local ;
- influencer les politiques françaises et européennes de façon à ce qu'elles soient plus favorables au consommateur local dans les pays du Sud et notamment en Afrique de l'Ouest ;

- sensibiliser les cibles prioritaires pour qu'elles prennent en compte l'impact de leurs choix sur les systèmes alimentaires au Sud, et notamment les professionnels et futurs professionnels du secteur laitier français afin que le mode de production dans lequel ils sont engagés cesse de nuire (voire soit favorable) au développement de la filière lait ouest-africaine (choisie pour sa dimension stratégique à la fois au niveau sécurité et souveraineté alimentaires pour la sous-région, et parce qu'elle illustre les conséquences dans les pays du Sud des choix de l'Union européenne, et en particulier de la France, en matière de production).

Objectif(s) spécifique(s) :

OS1 - Renforcer les réseaux actifs en Afrique de l'Ouest dans leur action pour le consommateur local comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation

OS2 - Renforcer les réseaux actifs en France, pour favoriser le droit à l'alimentation au Sud, notamment au travers du consommateur local

OS3 - Renforcer les synergies entre les réseaux français et ouest-africains mobilisés en faveur du consommateur local comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation, à travers une « mutuelle de connaissances »

Résultats attendus par objectif spécifique :

OBJECTIF SPECIFIQUE 1 : Renforcer les réseaux actifs en Afrique de l'Ouest dans leur action pour le consommateur local comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation

Indicateur(s) d'atteinte de l'objectif spécifique : la connaissance produite sur le consommateur local est appropriée par le réseau Pafao (des entretiens avec certaines d'entre elles et une enquête permettront de mesurer comment les 100 organisations françaises et 200 ouest-africaines utilisent les connaissances produites)

Résultat 11 : Les organisations expérimentent et consolident des innovations locales et paysannes en Afrique de l'Ouest, élaborent des stratégies de changement d'échelle de ces innovations et incitent les ouest-africains à consommer local

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : 38 organisations européennes (dont 30 françaises) et 42 ouest-africaines innoveront pour améliorer la connexion entre l'agriculture familiale et les marchés ou construiront des stratégies de changement d'échelle de leurs innovations ou sensibiliseront des consommateurs ouest-africains

Principales activités prévues : (a111) gestion et animation de 2 fonds de soutien (« général » et changement d'échelle) ; (a112) Incitation des citoyens ouest-africains à consommer local (projets Pafao et ALIMENTERRE Afrique de l'Ouest)

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 30 organisations européennes (dont 20 françaises) et 35 ouest-africaines capitalisent leurs innovations, leurs stratégies de changement d'échelle ou leurs actions de sensibilisation en Afrique de l'Ouest

Résultat 12 : Les organisations capitalisent les innovations, les stratégies de changement d'échelle ou des actions de sensibilisation en Afrique de l'Ouest

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : 30 organisations européennes (dont 20 françaises) et 35 ouest-africaines capitalisent leurs innovations, leurs stratégies de changement d'échelle ou leurs actions de sensibilisation en Afrique de l'Ouest

Principales activités prévues : (a121) capitalisation ; (a122) animation des réseaux Pafao et ALIMENTERRE Afrique de l'Ouest

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 1 publication de capitalisation à l'attention des organisations, institutions et bailleurs concernés par le consommateur local

OBJECTIF SPECIFIQUE 2 : Renforcer les réseaux actifs en France, pour favoriser le droit à l'alimentation au Sud, notamment au travers du consommateur local

Indicateur(s) d'atteinte de l'objectif spécifique : 20 coordinations territoriales fédèrent les acteurs de la transition et de l'enseignement agricole pour sensibiliser et mobiliser les citoyens, notamment les (futurs) professionnels agricoles. 50 organisations nationales françaises participent ou soutiennent le plaidoyer en faveur du consommateur local en Afrique de l'Ouest auprès des responsables politiques.

Résultat 21 : Les organisations améliorent leur capacité à sensibiliser et mobiliser les citoyens, en particulier les (futurs) professionnels agricoles, en faveur du droit à l'alimentation

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : 1 500 organisations, en particulier issues de l'enseignement agricole, sont renforcées pour sensibiliser et mobiliser les (futurs) professionnels agricoles et les citoyens, en faveur du droit à l'alimentation sur les territoires en France

Principales activités prévues : (a211) Structuration et professionnalisation du réseau ALIMENTERRE (a212) Coordination des actions d'information et de sensibilisation (a213) Capitalisation et valorisation des initiatives territoriales et citoyennes

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 40 conventions de partenariat signées avec les réseaux nationaux et coordinations territoriales ; 3 éditions du festival et du prix ALIMENTERRE ; 50 initiatives territoriales et citoyennes valorisées. Cibles finales visées : 300 000 citoyens, en particulier des (futurs) professionnels agricoles.

Résultat 22 : Les réseaux travaillent ensemble et s'approprient les connaissances sur le consommateur local dans les pays du Sud, pour améliorer l'impact du plaidoyer sur les responsables politiques

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : 20 membres de 2 réseaux contribuent à la production de connaissances en faveur du consommateur local en Afrique de l'Ouest, leur diffusion et leur appropriation par d'autres organisations de la société civile ainsi que de responsables politiques. Ils signeront des documents communs de plaidoyer.

Principales activités prévues : (a221) Co-animation du collectif informel sur les droits des paysans et des autres travailleurs ruraux ; (a222) Copilotage de la Plateforme Pour une autre Pac et contribution à la mobilisation de la société civile française pour la négociation de l'accord post-Cotonou

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 30 réunions avec les organisations membres des collectifs co-animées par le CFSI ; 30 rencontres avec des responsables politiques et économiques

OBJECTIF SPECIFIQUE 3 : Renforcer les synergies entre les réseaux français et ouest-africains mobilisés en faveur du consommateur local comme moyen de réalisation du droit à l'alimentation, à travers une « mutuelle de connaissances »

Indicateur(s) d'atteinte de l'objectif spécifique : 60 organisations françaises et ouest-africaines échangent en continu et contribuent à l'élaboration d'une stratégie

Résultat 31 : Les réseaux français et ouest-africains disposent d'outils communs aux trois modes d'action du programme (terrain, sensibilisation et plaidoyer) afin de produire et diffuser des connaissances adaptées aux cibles

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : 1 200 organisations mutualisent leur production de connaissances ou les diffusent auprès de leur public

Principales activités prévues : (a311) animation de la plateforme alimenterre.org ; (a312) constitution d'un conseil scientifique ; (a313) organisation d'un séminaire commun aux 3 modes d'actions

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 300 documents mis en lignes en direction des professionnels mobilisés en faveur du consommateur local ; base de données de 50 experts ; 100 représentants d'organisations participent au séminaire commun

Résultat 32 : Les réseaux français et ouest-africains se structurent pour soutenir le développement de la filière Lait local en Afrique de l'Ouest, comme illustration des enjeux, contraintes et leviers du consommateur local

Indicateur(s) de résultats de l'objectif spécifique chiffrés et cibles visées : 15 organisations françaises et 15 organisations ouest-africaines s'impliquent dans l'action commune

Principales activités prévues : (a321) formulation et mise en œuvre de l'action commune Lait local en Afrique de l'Ouest ; (a322) capitalisation de l'action commune

Indicateurs de suivi des activités chiffrés et cibles visées : 6 initiatives ancrées dans des territoires français sont menées auprès des professionnels agricoles

Groupe(s) cible(s)	<p>2 100 organisations qui bénéficient des fonds de soutien (80), participent à la capitalisation (350), constituent le réseau ALIMENTERRE (1 500), sont membres des réseaux animés par ou articulés avec le CFSI (140), participent à l'action commune Lait (30)</p> <p>Cibles ECSI : 50 personnes formées / an ; 300 000 personnes touchées directement dans les campagnes de sensibilisation; 160 000 personnes /an pour les visites annuelles des plateformes Web</p>
---------------------------	---

Durée totale du projet	3 ans
-------------------------------	--------------

Coût total de l'opération	4 018 333 €	100 %
Participation de l'AFD	1 800 000 €	44,8%